



BRGM

BASSINS HOUILLERS D'AHUN ET
ST-MICHEL-DE-VEISSE (CREUSE)

(NOTES DE VISITE, AVRIL 1962)

M. Grangeon

Ch. Greber

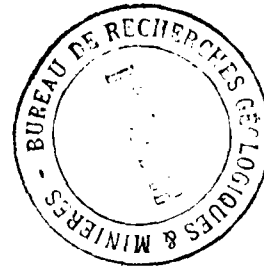
B.R.G.M.

BUREAU DE RECHERCHES
GEOLOGIQUES ET MINIERES

74, rue de la Fédération

PARIS 15°

Département Géologie



BASSINS HOUILLERS D'AHUN ET
St MICHEL DE VEISSE (CREUSE)

(Notes de visite, avril 1962)

par

M. GRANGEON & Ch. GREBER

Paris, le 17 mai 1962

BASSINS HOUILLERS D'AHUN ET ST MICHEL DE VEISSE (CREUSE)

(Notes de visite, avril 1962)

par

M. GRANGEON & Ch. GREBER

I - BASSIN HOUILLER D'AHUN

Les observations ci-dessous ont été effectuées au cours de visites des affleurements en avril 1960.

Elles ne visent qu'à compléter les dossiers de Documentation houillère du B.R.G.M., dans lesquels se trouvent les documents de référence (cartes, plans, études antérieures, bibliographie) qui ne sont pas reproduits ici.

Le bassin houiller d'Ahun est couvert par 2 concessions : celle d'Ahun-Nord et celle d'Ahun-Sud, la première seule, dans la commune de Lavaveix, est encore en exploitation, celle d'Ahun-Sud n'étant plus en activité depuis 1961. Les travaux miniers n'apportent rien de nouveau en ce qui concerne la connaissance géologique du gisement. La carte établie par Gruner en 1868 reste le document le plus précieux, probablement même supérieur à la carte géologique au 1/80 000° de la région (feuille d'Aubusson n° 156, 1ère édition), à cause de sa grande objectivité. Elle demeure un très bon guide pour la géologie de surface.

Au cours de notre visite nous avons examiné un certain nombre de points :

1°) Assise productive (âge et aspect pétrographique des stériles)

Les déterminations paléobotaniques remontent à Grüner (déterminations Brongniart) et à Grand'Eury. Ces auteurs ne font mention que d'un nombre très limité d'espèces.

Nous avons pu récolter une flore très abondante dans les déblais provenant du fonçage du puits Robert (Ahun-Nord) ; ces déblais étaient en effet réexploités pour les travaux publics au moment de notre passage et ceci nous a permis d'obtenir des échantillons assez peu altérés. Il est possible que ces déblais disparaissent totalement dans un délai assez proche.

L'ensemble de la flore récoltée est la flore caractéristique du Stéphanien moyen :

Odontopteris minor zeilleri (abdt.)
Pecopteris polymorpha (très abdt.)
Callipteridium pteridium (très abdt.)
Pecopteris plumosa dentata
Pecopteris cyathea
Pecopteris hemitelioïdes
Pecopteris cyatheoïdes fructifiés (nombreuses formes)
Sphenopteris matheti
Dicranophyllum gallicum
Diplomema ribeyroni
Diplomema busqueti
Sphenophyllum oblongifolium
Alethopteris grandini Zeiller non Brongniart (= A. zeilleri
Ragôt (très abdt.)
Annularia stellata
Annularia sphenophylloïdes
Calamites cisti suchowi
Poacordaites

Pas de Lepidophytes

Pas de traces de murs à Stigmaria

Les plus beaux spécimens de ces plantes sont conservés dans la collection de géologie houillère du B.R.G.N.

Les schistes sont généralement très pyriteux ainsi que le charbon, et les déblais du puits Robert constituent un des rares terrils du gisement qui n'aient pas brûlé par combustion spontanée.

Les autres roches que l'on peut observer dans les déblais sont des arkoses banales, des petits conglomérats à éléments cristallins. Nous n'y avons pas trouvé de gerc blanc d'un aspect vraiment typique ; quelques échantillons de schiste plus clair, compact à cassure conchoïdale et grain fin, tranchent un peu sur l'ensemble des roches. Au dire de l'exploitant, cette roche est difficile à perforer (elle encrasserait les fleurets en donnant une boue "savonneuse").

Au microscope (L M n° 7108), on y observe de très nombreux débris de quartz très pointus ainsi que des débris cristallins altérés (calcitisés) et quelques biotites dispersées dans un fond à lits plus ou moins anisotropes. Il est probable qu'il s'agisse d'un tuf andésitique remanié.

Un petit affleurement proche du village de Chantaud nous a permis de constater que le mur des couches était formé de grès sans caractères de sol de végétation, et le toit, de schistes. Les stériles intercalés entre les couches sont formés d'arkose et de petit conglomérat.

En exploitation, les couches de charbon présentent des puissances très irrégulières (nombreux "serrages").

Les roches observées dans le terril du puits Robert et dans cet affleurement de Chantaud fournissent un échantillonnage moyen de l'assise productive de la concession d'Ahun-Nord.

Dans la concession d'Ahun-Sud, nous avons pu examiner les déblais du puits Courbarieux (puits fermé au cours de l'année 1961).

Les roches constituant ces déblais se désagrègent très vite et les schistes sont différents de ceux du puits Robert : ce sont des schistes argileux compacts, très fragiles, ayant tendance à se fragmenter en petits morceaux à cassure conchoïdale et à se transformer en boue.

La flore contenue dans ces schistes est moins variée que celle des déblais du puits Robert. Nous y avons trouvé essentiellement :

Alethopteris grandini (abdt, sous tous ses aspect connus)
Sphenophyllum oblongifolium
Odontopteris minor zeilleri.
Annularia stellata
Annularia sphenophylloïdes

Pas de traces de sols de végétation dans ces déblais.

Cette flore, quoique moins représentative que la précédente, peut être attribuée, elle aussi, au Stéphanien moyen.

Au dire de l'exploitant, les charbons seraient également de qualité différente.

On peut remarquer, qu'entre le champ d'exploitation du puits Courbarieux (concession d'Ahun-Sud) et celui de la concession d'Ahun-Nord, existe une région inexplorée au point de vue minier. En surface le terrain est très couvert, sans affleurements visibles. Il n'est pas plus possible maintenant qu'à l'époque de Grüner, de faire un raccordement couche par couche entre les deux concessions.

2°) Assise inférieure

Dans la partie sud ouest du bassin existe une assise stérile comprenant de très gros conglomérats à plongement Nord-Est ; ils sont bien visibles actuellement grâce à de récents travaux sur la route qui mène d'Ahun à Lavaveix peu avant Pont Sebrot. Ces conglomérats dont les galets de roches cristallines peuvent être très volumineux, contiennent des lentilles schisteuses dans lesquelles, malheureusement, nous n'avons pas pu trouver de plantes fossiles.

Grüner distingue un conglomérat supérieur dans un secteur circonscrit par les communes de Lavaveix, Bourlat, La Cour, qui formerait un coteau. Ce coteau est en réalité très peu élevé, et le seul indice que nous ayons pu voir sur place est un affleurement d'un petit conglomérat sans caractères particuliers dans un chemin d'exploitation rural. La morphologie de ce coteau fait penser qu'il pourrait s'agir d'une ancienne terrasse alluviale de la Creuse.

3°) Roches éruptives

Dans la commune de Fourneaux, concession d'Ahun-Sud, affleure un important amas de roche éruptive qui, d'après ce que l'on peut observer dans la tranchée du chemin de fer proche de la gare de Fourneaux, dans les carrières voisines, et d'après les anciens travaux miniers, est interstratifié dans les sédiments houillers. Dans la tranchée du chemin de fer, on peut attribuer à cette formation une puissance d'au moins 40 m.

Grüner désigne cette formation sous le nom de "trapp". Elle est cartographiée sur la carte géologique avec le nom de porphyrite micacée et augitique.

Macroscopiquement c'est une roche compacte à grain fin, cassure irrégulière, de teinte générale vert clair à bleu vert passant localement à une roche noire d'apparence plus vitreuse, à cassure conchoïdale très coupante. Des lames minces taillées dans ces roches permettent de constater qu'il s'agit dans tous les cas d'andésite mais à différents degrés d'altération.

La roche noire (L M n° 7110), quoique bien altérée, est la plus fraîche. La structure est franchement microlitique, les microlites très serrés étant constitués par des baguettes allongées de plagioclases et par de petits cristaux de ferromagnésiens altérés (probablement augite). Pour les plagioclases, les mesures de l'angle d'extinction symétrique de la nâcle montrent qu'il s'agit de Labrador

Les phénocristaux sont tous transformés en une matière chloriteuse et peut-être parfois serpentineuse. La plupart doivent être des pseudomorphoses de pyroxène ; aucun n'évoque des fantômes de plagioclases. Chez certains, un petit reste de cristal original semble être de la biotite.

Les microlites s'orientent tout autour des phénocristaux.

La roche vert-clair (L M n° 7109) est aussi une Andésite mais sous une forme encore plus altérée. La structure microlitique est encore bien typique.

Les microlites sont assez serrés dans un fond argileux contenant de nombreux petits grains noirs de magnétite ; ce sont des baguettes de plagioclase (Andésine) et des petits ferro-magnésiens calcitisés.

Les phénocristaux sont tous transformés en calcite, entièrement ou partiellement, le reste étant alors chloritisé. Il est probable que certains de ces phénocristaux proviennent d'anciens plagioclases mais la plupart sont sans doute des pseudomorphoses de pyroxène.

Une vacuole arrondie présente un remplissage de chlorite en pavés avec une auréole extérieure de calcite.

II - BASSIN HOUILLER DE St MICHEL DE VEISSE

Ce bassin est nommé aussi dans les anciens documents (Grüner) bassin houiller "des Fayades".

Etat des affleurements fin mars 1962 :

Les documents les plus anciens que nous possédions sur ce gisement datent de 1896.

A la suite de nos recherches sur le terrain, il apparaît que la carte de M. Grüner reste le document de base, bien que la planimétrie ait changé. A ce propos une carte d'auteur inconnu recueillie dans les archives du Service des Mines de Limoges et dont nous conservons une reproduction dans nos archives au B.R.G.M. présente un tracé de routes plus conforme à l'actuel, mais les contours géologiques ne sont qu'une grossière reproduction de ceux de Grüner.

Anciens travaux miniers :

Les anciens puits, ont complètement disparu du paysage. A la suite d'enquête auprès des habitants, les traces des travaux situés dans le secteur des Fayades étaient encore visibles vers 1925, date à laquelle les puits auraient été comblés. On peut encore observer un certain nombre d'affleurements dont quelques-uns ne sont pas portés sur les documents anciens, en particulier une alternance de schistes et de grès dans les talus de la nouvelle route qui va de St Michel de Veisse aux Fayades. Ces affleurements (observés sur les bas-côtés de la route qui venaient d'être rafraichis) sont constitués par une alternance d'arkose, de petits conglomérats et de

schistes gréseux et montrent un pendage N-E de 20 à 30°. Les maisons du hameau des Fayades sont construites sur des grès houillers présentant le même pendage.

Sur le versant est du vallon des Fayades, dans un chemin creux montant vers St Michel de Veisse, on voit affleurer des grès et des conglomérats présentant un faible pendage Sud-Ouest qui donne l'idée d'un synclinal que l'on trouve schématisé dans un rapport anonyme du Service des Mines de Limoges, établi à Bourges en 1896 (référence B.R.G.M. B. 2108).

Dans ce même rapport, il est fait mention d'une faille centrale qui couperait en direction le synclinal, et soulignerait le changement de pendage. Le seul indice d'un tel accident serait, en surface, la présence de blocs de quartz filonien dont certains atteignent de grandes dimensions et qui s'alignent grossièrement selon la direction de l'axe synclinal. Ces blocs sont visibles en particulier dans le fond du vallon des Fayades.

Les affleurements des lambeaux houillers situés à l'ouest de celui des Fayades, et en particulier dans la région du Moulin Charbonnier (d'après la carte de Grüner) au bord du ruisseau de Voutoiry, affluent de la Creuse atteignant celle-ci à la Chave en face de St Médard, ne sont plus visibles, un étang artificiel ayant modifié le paysage.